

# Introduction

**Jean-Pierre SUEUR,**  
*Secrétaire d'État  
auprès du Ministre de l'Intérieur  
chargé des Collectivités Locales,  
maire d'Orléans.*

## *De la Palulos à Eupalinos*

Les textes réunis dans cet ouvrage sous l'égide de Dan Ferrand Bechmann Sociales » montrent que l'État se doit d'accompagner le formidable effort nécessaire pour donner à chacun de nos concitoyens, à chaque famille le logement de qualité nécessaire à son épanouissement.

Un débat récent s'est engagé sur la finalité sociale des aides au logement. Mais il suffit de visiter nos quartiers de grands ensembles pour mesurer combien il faut poursuivre l'effort de réhabilitation et de rénovation profonde de ces quartiers. En soutenant l'effort dans ces quartiers à réhabiliter, dont certains sont très dégradés, l'État a inventé un sigle — de plus — « Palulos » pour désigner « l'amélioration des logements à usage locatif ». Le besoin est énorme : Il faut réhabiliter un million de logements d'ici à 1995. L'enjeu est important puisque 100 000 logements du parc privé disparaissent chaque année. Il faut donc construire et réhabiliter, et les pouvoirs publics consacrent chaque année plus de 100 milliards de francs à la politique de l'habitat.

Mais c'est bien au plan local que la politique de l'habitat trouve sa totale pertinence. Les collectivités territoriales sont appelées à exercer pleinement leurs responsabilités en la matière et la récente loi d'orientation sur la ville, leur en a donné les moyens et a précisé leurs obligations

afin que l'effort soit équitablement réparti entre toutes les communes et qu'à l'intérieur de chaque commune on recherche la mixité, l'équilibre et l'harmonie entre les différents types d'habitat qui sont nécessaires à la cohésion sociale de la ville.

L'éclatement des quartiers en ghettos n'est bon pour personne : ni pour ceux qui y résident ni pour ceux qui en créant, implicitement ou non, un phénomène de « relégation » pour certains types de population croient se réserver un meilleur cadre de vie.

La ville doit être plurielle, et dans le chemin que tracent les obligations du « droit au logement », l'État, qui a gardé sa compétence, le département, au titre de l'aide sociale, les communes, par leurs responsabilités d'urbanisme, les bailleurs sociaux et les associations humanitaires enfin, doivent coopérer.

La mobilisation de tous les partenaires est une priorité et la mise en perspective offerte dans ce livre, notamment par des exemples pris à l'étranger, nous rappelle qu'au-delà des spécificités locales demeure un impérieux devoir de solidarité, car le phénomène d'exclusion est cumulatif : les exclus du logement sont aussi souvent les exclus du travail, de l'éducation, de la culture.

Au-delà des efforts financiers indispensables exprimés dans la « Palulos » il nous faut retrouver le sens de la parole rapportée par Valéry dans son dialogue platonicien « Eupalinos ou l'architecte ». Paul Valéry y rappelle, par la bouche de Phèdre, les mérites d'un architecte fameux, Eupalinos de Mégare, qui disait : « Il y a des édifices muets, il en est qui parlent et d'autres qui chantent ».

Il nous appartient sinon de faire parler les pierres, tout au moins de donner la parole à ceux qui les habitent, de leur donner espoir et joie, de faire d'une nécessité sociale un projet politique majeur, de passer de la Palulos à Eupalinos.